

coûterait trop d'acheter des devises des États-Unis à cette fin, et que pareille mesure représenterait une dépense considérable. La façon de penser du ministre sur ce point a virevolté, comme elle l'a d'ailleurs déjà fait pour le taux de l'intérêt.

Mercredi soir, j'ai relevé avec intérêt que le parti conservateur avait célébré le quatrième anniversaire de son entrée en fonctions à la tête des affaires du pays. Je tiens à féliciter le premier ministre, ainsi que les membres du cabinet, de ce qu'ils ont été quatre ans au pouvoir. Cependant, je n'ai pu qu'éprouver une légère inquiétude en constatant que le jour même de cet anniversaire, notre dollar plongeait sur les divers marchés du monde et y créait le chaos. J'admets que j'ai ressenti une certaine émotion en apprenant que les succursales des diverses banques canadiennes dans des centres comme Los-Angeles, New-York, Londres et Paris n'ont pas eu assez confiance en notre dollar canadien pour le négocier. J'ai entendu cette déclaration à la radio et je l'ai relevée depuis dans les journaux. Les transactions qui ont eu lieu dans ces centres se sont pour la plupart du temps, limitées aux banques américaines et britanniques. Je sais que cette situation se redressera, mais il restera un certain manque de confiance.

On s'est moqué de moi à la Chambre lorsque j'ai prédit qu'à moins que le gouvernement ne modifie sa ligne de conduite, on constaterait une certaine fuite de capitaux du Canada. Le 10 août 1960, comme l'atteste la page 8254, j'ai déclaré à la Chambre:

Il y a deux ans, j'ai prédit ces taux élevés d'intérêts. Je crains fort que si le ministre continue de la sorte on ne veuille plus du dollar canadien.

J'ai dit ensuite que je ne savais pas pendant combien de temps encore le contribuable canadien pourrait tenir le coup, mais que, si les deux prochaines années ressemblaient le moins au monde aux deux dernières, nous verrions notre devise se déprécier. Je demande aux députés ce qui a bien pu se passer ces derniers jours, si ce n'est pas une fuite pour s'écarter du dollar canadien—une fuite provisoire, pour le moins—sur les différents marchés du monde. Je connais, en effet, certaines gens qui se sont dépêchées de sortir leur argent de notre pays en ce moment-ci, et qui ont essayé d'obtenir l'opération de change la plus favorable qu'ils pouvaient en achetant des dollars des États-Unis.

Je ne sais si pareil changement abrupt, ou pareille baisse soudaine du dollar canadien s'est jamais produite auparavant. Toutefois, je prierais le ministre et le gouvernement de procéder, à l'avenir d'une façon plus ordonnée à cette sorte de changement. S'il est souhaitable que notre devise se vende au-dessous de la parité, il y aurait lieu de procéder, je pense,

[M. McMillan.]

à cet égard d'une façon ordonnée et non pas de la manière dont on a usé l'autre jour.

M. l'Orateur suppléant (M. Chown): Je regrette d'avoir à interrompre le député, mais je dois lui dire que son temps de parole est expiré.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je dois dire que l'exposé budgétaire prononcé l'autre jour par le ministre des Finances m'a profondément déçu. Après avoir entendu tous ses discours grandiloquents et chargés d'émotion sur le budget expansionniste qui s'en venait, je suis sûr que tout le monde ici, et tous les Canadiens, s'attendaient réellement à un budget militant, progressiste, constructif, rempli de politiques, de projets de loi et de mesures propres à jouer un grand rôle dans la guérison des maux dont a souffert et souffre encore l'économie canadienne. J'ai donc été profondément déçu, monsieur l'Orateur, car je n'ai pas trouvé cette politique expansionniste si attendue.

Mais chose peut-être plus grave encore, le discours du ministre n'a pas été seulement décevant mais frustrant et confus. Comment s'en étonner, puisque ce discours de deux heures et demie n'était à peu près pas autre chose qu'un amas de clichés, de lapalissades et de répétitions, et non ce que les membres de la Chambre et les Canadiens étaient en droit d'attendre: une explication claire des principes économiques des propositions formulées par le ministre. J'ai moi-même eu de la difficulté à en comprendre les principes économiques fondamentaux. D'après moi, le ministre des Finances se doit de présenter à la Chambre un exposé des principes économiques fondamentaux, de telle sorte qu'on puisse comprendre pourquoi il a fait les propositions qu'on trouve dans son exposé budgétaire.

J'ajoute que j'ai été très déçu de ne pas entendre parler certains députés ministériels d'arrière-ban. Je prenais pour acquis que le ministre était un véritable adepte des méthodes démocratiques et que pour une question aussi importante que celle d'un budget, il se serait par conséquent confié à tous ses députés d'arrière-ban et leur aurait expliqué les principes économiques sur lesquels ses propositions se fondaient. S'il avait suivi cette méthode, on peut croire que les députés d'arrière-ban auraient compris les principes et qu'à en juger par leurs applaudissements à l'adresse du ministre des Finances, ils auraient été heureux et fiers de prendre la parole et d'expliquer aux autres députés d'arrière-ban ainsi qu'à leurs commettants le sens véritable et fondamental des principes économiques dont s'inspire le budget.

Je suis forcé de conclure qu'eux aussi trouvent les principes économiques fondamentaux